

N° DEL/2025-013

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 03 février 2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq, le trois février, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 janvier 2025

PRESENTS (28)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (1) : M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, M. CASSEZ Didier, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LE GALL Thierry, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, Mme RIVET Murielle, M. VILLA Olivier.

Pouvoirs (12) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ZANETTI Fernand,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. TRAËN William,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
M. LE GALL Thierry a donné procuration à Mme VIDAL Dany,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. ROSSIGNOL Philippe a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie,
M. VILLA Olivier a donné procuration à Mme PAREL Audrey.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

OBJET : Travaux de restauration d'un passage busé sur la voie communale du Barbot à Rosiers d'Egletons permettant le franchissement d'un affluent du ruisseau du Rabinel

M. le Président informe le Conseil qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de réfection d'un passage busé sur la voie communale du Barbot, sur la commune de Rosiers d'Egletons, permettant le franchissement d'un affluent du Rabinel. Depuis la construction de l'A89 et de l'échangeur de Rosiers d'Egletons, le bassin versant du ruisseau a été fortement augmenté et imperméabilisé, entraînant une très forte augmentation des débits de pointe sur ce cours d'eau. Cet ouvrage est aujourd'hui fortement déstabilisé et sous dimensionné au regard des débits transitant sur le ruisseau, et nécessite des travaux de remplacement de la buse afin de résoudre les problématiques d'inondation des terrains amont ainsi que la continuité écologique.

Les travaux de réfection de l'ouvrage et de la voirie sont estimés à 45 000 € HT.

Il est proposé de solliciter les financements suivants :

- Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, à hauteur de 50%,
- Subvention au titre de la DETR – réfection des petits ponts, à hauteur de 30%, (taux maximal de 50% plafonné à 80% d'aides publiques).

Le plan de financement est donc le suivant :


- Agence de l'Eau Adour Garonne : 22 500 € (50%)
- Etat (DETR) : 13 500 € (30%)
- Communauté de Communes : 9 000 € (20%)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** l'opération présentée ci-dessus,
- **Arrête** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- **Autorise** M. le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de l'Etat au titre de la DETR,
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR : 40
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 4 février 2025
Le Président,**


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Marédières

Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26